



### **AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2023**

Le **Mardi 12 Septembre** à partir de **12 heures**, il sera procédé au siège de la Présidence de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix séance publique N°03/2023, concernant **l'Achat de Matériel et de Mobilier de Bureau au profit de La Faculté Des Lettres et Des Sciences Humaines Sais Fès**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service économique de La Faculté Des Lettres et Des Sciences Humaines Sais Fès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) et à partir de l'adresse électronique suivante ([www.fls-usmba.ac.ma](http://www.fls-usmba.ac.ma)).

- **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt mille Dirhams. (20.000,00 dhs).**
- **L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un Million Deux Cent Quarante-sept Mille Cent Quarante-huit Dirhams et Zéro Centimes (1.247.148,00 dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.

La constitution du cautionnement provisoire doit être effectuée par voie électronique via le portail des marchés publics et ce conformément à l'article 14 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, **les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs dossiers par voie électronique (via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) au maître d'ouvrage.**

**NB:** Les dossiers des concurrents doivent être signés électroniquement par un certificat de certification électronique classe 3 délivré par une autorité de certification accréditée conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit contenir le nom du concurrent, le numéro de l'article et le numéro d'appel d'offres, et doit être déposée au service des affaires économiques de La Faculté Des Lettres et Des Sciences Humaines Sais Fès au plus tard à 18 heures du jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation du présent appel d'offres.